

Pose de la Première pierre du Pôle santé du Carré Sénart à Lieusaint



Sur la base d'un diagnostic approfondi réalisé en 2012 auprès des habitants ainsi que des professionnels de santé, l'ancienne agglomération de Sénart (aujourd'hui territoire de Grand Paris Sud) a souhaité réagir au déficit d'offre de médecins spécialistes qui ne pouvait qu'augmenter avec l'évolution de la population. L'EPA Sénart, la collectivité et Carré Hausmann Promotion ont alors imaginé la réalisation d'un pôle santé qui a rapidement séduit un groupement de médecins spécialistes.

Un nouvel équipement indispensable pour le territoire

Le 7 juin, Michel Raynaud, président de Carré Hausmann Promotion et le docteur Martin Chassang, en présence des partenaires institutionnels et privés du projet, procéderont à la pose de la Première pierre du bâtiment qui abritera, dès 2018, le futur Pôle santé, au centre du Carré Sénart.

Cinq années de travail et de concertation ont été nécessaires pour mener à bien la réalisation de cet équipement unique dans le sud francilien. Quelques trente médecins spécialistes, un laboratoire d'analyses médicales, un centre de radiographie, un opticien, une pharmacie et une unité pour des consultations médicales sans Rdv permettront aux sénartais de bénéficier d'une offre de soins de proximité qui fait actuellement défaut sur le territoire. Près de 500 à 600 patients sont attendus par jour.

Un projet qui participe à l'attractivité du territoire

Le Pôle santé vient renforcer la fonction fédératrice du Carré Sénart et son attractivité à l'échelle régionale. Pour Michel Bisson, maire de Lieusaint et président-délégué de Grand Paris Sud. « Il était de notre responsabilité de prévoir, concevoir et accompagner la création d'un tel équipement pour soutenir le développement de Grand Paris Sud en terme de santé». « En effet, souligne Aude Debreil, directrice générale de l'EPA Sénart, l'offre médicale est un des critères déterminants pour l'installation, non seulement pour les futurs habitants, mais aussi pour les entreprises qui envisagent de s'implanter sur un territoire.» La construction de cet ambitieux projet est réalisée par Carré-Hausmann Promotion, un investisseur fidèle au territoire qui a déjà réalisé 3 bâtiments tertiaires sur le Carré. « Nous avons toujours apprécié la qualité du site aussi bien pour son cadre exceptionnel avec ses canaux et ses alignements d'arbres que pour son accessibilité par l'A5 ou le T Zen.» souligne Michel Raynaud.

« Notre souhait est d'attirer et de fidéliser sur notre territoire les spécialistes insuffisamment représentés tels que les ophtalmologistes, ORL, cardiologues, radiologues et gynécologues. En parallèle de cette initiative visant à créer les meilleures conditions d'accueil pour que ces médecins s'installent à Sénart, nous continuons de développer des liens avec les hôpitaux voisins et mettons en place des conditions d'exercice mutualisées », souligne Michel Bisson qui porte ce projet depuis plusieurs années en partenariat avec l'EPA Sénart. L'offre de soins tant attendue vient en complémentarité des réseaux de soins existants. « Il s'agit d'être parfaitement complémentaire des centre-villes où sont installés des médecins généralistes et praticiens de proximité tels que les kinésithérapeutes, dentistes, infirmiers ou podologues » ajoute-t-il.

Pallier un déficit croissant de médecins spécialistes

Un déficit fortement ressenti au niveau national, ainsi selon « l'Atlas de la démographie » 2015 de l'ordre des médecins, le problème n'est plus seulement rural, mais touche les villes petites et moyennes ainsi que les territoires péri-urbains.

L'étude menée par le cabinet EQR pour l'agglomération de Sénart en 2012 faisait apparaître un déficit de professionnels de santé sur le territoire : 3 spécialistes pour 10 000 habitants. Un déficit qui risquait de s'accroître avec l'évolution de la population si rien n'était fait. Autre constat, l'étude soulignait le risque de non accès aux soins pour certaines populations fragiles.

Des médecins spécialistes très motivés et parties prenantes du projet

« Le projet du pôle santé, nous a de suite intéressé, confirme Martin Chassang, médecin urgentiste dans un hôpital de l'Essonne, nous souffrions, avec de nombreux autres médecins spécialistes, de ne pouvoir recevoir tous nos patients dans des conditions optimales, notamment dues au manque de place. Nous avons de suite apprécié de pouvoir participer à la co-construction de ce projet ». C'est dans ce contexte qu'une trentaine de médecins spécialistes ont décidé de compléter leurs activités respectives en s'installant à titre privé sur Le Carré Sénart. Ils exerceront sur ce pôle en collaboration avec tous les professionnels de santé locaux du bassin de vie, qu'ils soient médecins généralistes, paramédicaux ou praticiens hospitaliers. La plupart de ces praticiens exercent déjà ensemble avec succès depuis plusieurs années dans un hôpital privé de l'Essonne où ils conserveront leur activité, tout en développant des consultations au Carré Sénart. Chaque médecin, convaincu par le projet, s'est engagé dans un investissement personnel et financier.

Le Pôle santé accueillera également un service de consultations médicales et de soins non programmés, accessible sans rendez-vous, ouvert six jours sur sept, sur des horaires larges.

Le projet en chiffres :

Un investissement privé de 10 M€

1 bâtiment d'une surface totale de 5 800 m² sur 3 niveaux

80% du bâtiment dédié à l'offre de soins et aux services

20 % dédié à l'accueil de bureaux pour PME (dernier niveau)

30 à 40 médecins spécialistes

1 offre de soins paramédicaux

70 emplois programmés

Ouvert 6 jours/7

2^{ème} semestre 2018 : ouverture du Pôle santé

Lieusaint, le 7 juin 2017

Communiqué

Pose de la Première pierre du Pôle santé du Carré Sénart à Lieusaint



A propos du Carré Sénart

Initié au début des années 2000, le centre urbain de Sénart, compte aujourd'hui 3 600 salariés et présente une offre d'équipements d'envergure : commerces, bureaux, théâtre, campus d'ingénieurs, ... à l'échelle de Sénart, 118 000 habitants aujourd'hui.

De nombreux projets y sont en cours de développement, telle l'extension du centre commercial représentant un investissement de 230 M€ pour Unibail-Rodamco qui prévoit aussi dès 2018 la réalisation d'un grand aquarium. La destination loisirs du Carré s'amplifie également avec la réalisation d'une salle Imax réalisée par Gaumont exploitant déjà un multiplexe de 16 salles.

Contacts presse

EPA Sénart

Marylin Huteau – Tél. : 01 64 10 15 64 – email : marylin.huteau@epa-senart.fr

GCorporate

Martine Broncher / Hélène Cohen-Ayache – Tél : 01.43.59.29.87 – email : helene.cohen@gootenberg.fr